

J'en arrive maintenant à la question de l'inflation et du contrôle des prix. Je désire, à ce sujet, féliciter le ministre des Finances et le président de la Commission du commerce et des prix en temps de guerre de l'œuvre qu'ils ont accomplie. J'estime qu'il est du devoir de chacun d'entre nous de collaborer au maintien du plafond des prix. Je crois que l'inflation frappe la classe agricole plus fortement que toutes les autres. Aux jours de crise, les prix des denrées agricoles sont toujours les premiers à fléchir et les derniers à se relever. Aux fins d'assurer la stabilité économique de l'agriculture, le discours du trône déclare que des dispositions seront prises pour fixer un prix minimum aux principaux produits de la ferme. J'ai confiance que cette mesure aidera le cultivateur à traverser la période de fléchissement des prix à la fin de la guerre. On se rappellera l'existence d'une période angoissante de ce genre à la fin du dernier conflit.

Pour maintenir le plafond des prix, il nous a fallu avoir recours à certains contingents et à certaines restrictions. L'expérience acquise au cours de la présente guerre à ce sujet est bien de nature à nous porter à nous demander ce qui se passerait dans notre pays à l'heure actuelle si nos amis de la fédération du commonwealth coopératif pouvaient appliquer les principes de leur prétendue économie dirigée. Les quelques contingents et restrictions d'aujourd'hui nous paraîtraient bien insignifiants au regard des réglementations intégrales qu'ils mettraient en vigueur.

Tout comme les membres de nos forces combattantes et les ouvriers de nos usines de munitions et de chantiers de construction navale, nos cultivateurs accomplissent de la bonne besogne dans le champ de la production, en dépit des désavantages que leur causent le manque de la main-d'œuvre et la pénurie d'instruments agricoles.

Les allocations familiales seraient très avantageuses aux familles nombreuses, mais il va sans dire que le maximum de ce qui sera payé à une famille doit être limité. Et ce n'est que juste. Les secours distribués par l'Etat en Saskatchewan au cours de la période de sécheresse ont eu un effet démoralisant non seulement sur ceux qui les ont reçus, mais aussi sur toute la population. La fixation d'un prix minimum pour les produits de la ferme, jointe aux allocations familiales, ferait disparaître la nécessité de recourir de nouveau à la distribution de secours directs de l'Etat.

En abaissant les droits de douane et en supprimant les entraves au libre échange des marchandises, on réduirait les frais de production et on étendrait les marchés d'exportation.

L'hon. M. JOHNSTON.

Pour le moment, notre premier devoir, notre souci primordial, va à nos forces armées. Après la victoire, la responsabilité que nous aurons vis-à-vis de ceux qui sont allés au front, au lieu de disparaître, prendra une signification nouvelle. A cette fin, on se propose de créer trois nouveaux ministères de l'administration:

1. Un ministère des Affaires des anciens combattants, dont relèveront la réhabilitation et la réintégration dans la vie civile des membres de nos forces armées, ainsi que l'administration des pensions et allocations aux anciens combattants.

L'expérience que nous a valu la dernière guerre devrait nous être précieuse sur ce point.

2. Un ministère de la Restauration, ayant pour mission de promouvoir et de coordonner des plans relatifs à l'exploitation des ressources nationales et à l'embauchage pendant l'après-guerre.

Dans ce domaine, les initiatives n'auront pour limites que notre capacité financière.

3. Un ministère du Bien-être social, qui élaborera et contribuera à appliquer les mesures du gouvernement fédéral dans les domaines de la santé publique et de l'assurance sociale.

La santé de notre population est d'importance capitale aux yeux de tous, et tout devrait concourir à l'améliorer et à la sauvegarder.

La préparation de l'après-guerre se partage en trois grands domaines. Il faut d'abord préparer la démobilisation, la réhabilitation et la réintégration dans la vie civile des hommes et des femmes qui composent nos forces armées; ensuite, il faut réadapter l'existence économique de la nation du temps de guerre au temps de paix, et en entreprendre la restauration de façon à faire travailler utilement tous ceux qui veulent et peuvent travailler; enfin, instituer un régime d'assurance contre les principaux risques économiques et sociaux.

Un vaste programme de réintégration des anciens combattants de la présente guerre a déjà été élaboré; il y est tenu compte des soins à donner aux anciens combattants invalides, aux familles des combattants et des marins de la marine marchande. Le maintien de l'embauchage intégral durant la période de transition de l'état de guerre à l'état de paix exigera une réadaptation rapide et efficace de nos industries de guerre ainsi que l'expansion des marchés tant domestiques qu'extérieurs.

Nous avons eu récemment la visite d'un personnage de grande distinction, lord Halifax. Il a prononcé chez nous un discours qui a soulevé beaucoup de commentaires. Nous recevions en même temps un autre Anglais de marque, lord De La Warr, président du